

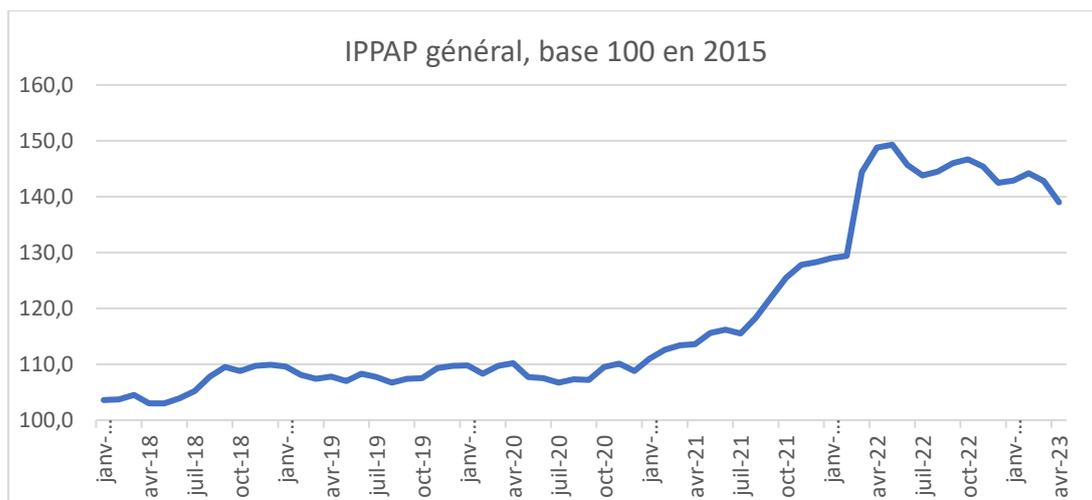
Flambée des prix agricoles : vers une crise alimentaire ?

Une explosion des prix agricoles et industriels

Depuis un peu plus d'un an, la France fait face à une inflation très élevée, largement influencée par une inflation alimentaire beaucoup plus élevée que l'inflation générale. L'impact sur le pouvoir d'achat des Français est indéniable. Selon les prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), le pouvoir d'achat par unité de consommation devrait diminuer de 1,2% à 2% d'ici la fin 2023. Cela représente une baisse de 120 à 190 euros par trimestre et par unité de consommation.

Les prix des produits agricoles jouent un rôle essentiel dans la formation des prix alimentaires payés par les consommateurs. Entre avril 2021 et avril 2023, l'**indice des prix des produits agricoles à la production** (IPPAP¹), qui reflète les évolutions des prix des produits vendus par les agriculteurs, a subi une envolée de 22,4%. Cette augmentation a largement contribué à la hausse de l'inflation alimentaire.

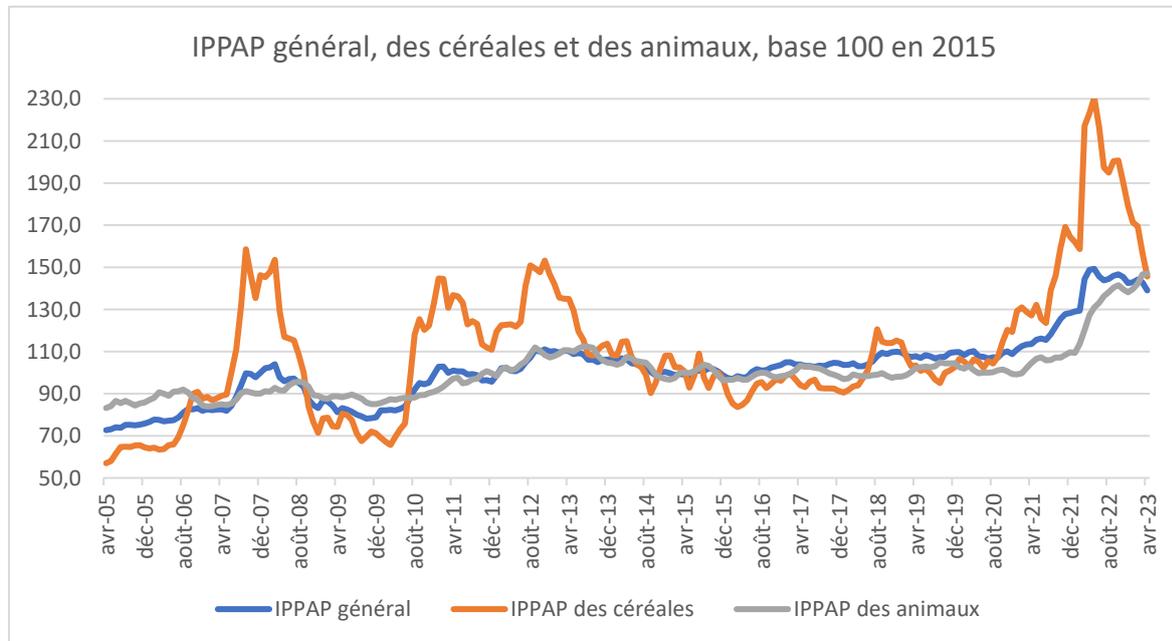
À partir de 2021, l'IPPAP a connu une augmentation progressive, due à une série de facteurs conjoncturels (guerre en Ukraine, crise de l'énergie, forte demande mondiale sur les marchés émergents) qui « tendent » les marchés, et plus structurels (aléas climatiques, évolution à la baisse de certaines des capacités de production en Europe). À titre d'exemple la crise de l'énergie a fait croître à la fois les coûts des intrants agricoles (engrais), les coûts de la production directe de certains agriculteurs, les coûts de la production industrielle dont plusieurs sont très intenses en énergie (plats préparés et surgelés par exemple) ainsi que sur les coûts de certains emballages alimentaires (notamment le verre).



¹ Les données proviennent de l'INSEE, de FranceAgriMer et de l'Eurostat. Nous avons considéré des données allant de 2018 à avril 2023, dernières données sorties de l'INSEE. L'ensemble des données est exprimé en base 2015.

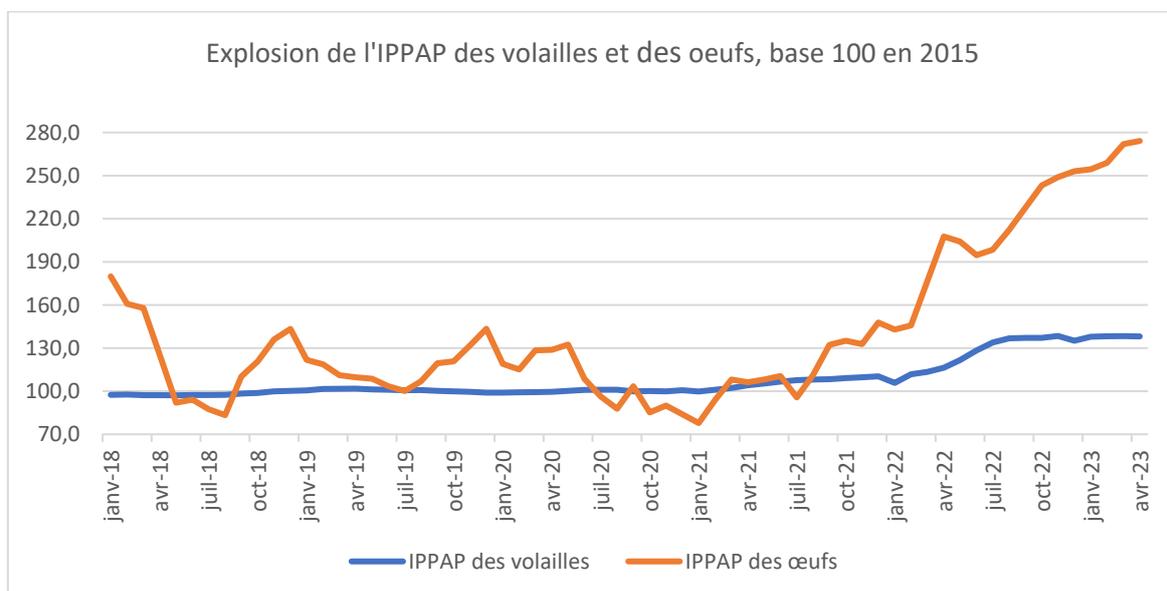
Avant de passer à une analyse par filière, il importe de regarder le tableau des prix agricoles dans son ensemble sur le long terme.

Les céréales et grandes cultures sont les seules à avoir connu une nette baisse en 2023 car elles avaient augmenté plus que les autres en 2022. Si on compare en tendance longue, on voit que d'une manière générale l'IPPAP des céréales est plus volatil que l'IPPAP agricole ou de celui des animaux d'élevage (bovins, volailles, porc, etc.) mais qu'il suit la tendance longue. Le point actuel d'avril 2023 est un moment incertain.



1. Une hausse continue des prix de gros de la viande

La tendance à la hausse de l'IPPAP général depuis le début de 2022 est indéniable, et cette croissance est également observée pour les prix agricoles des produits animaux tels que les viandes et les œufs. Comme le montre le graphique ci-dessous, l'IPPAP des porcins a augmenté de 78,2% et cette hausse ne semble pas s'arrêter pour l'instant.



La tendance pour l'IPPAP du bœuf, de la volaille et du poulet sont assez proches : les prix augmentent de manière drastique à partir 2002. Entre janvier 2022 et avril 2023, une hausse de 30,6% est enregistrée pour le prix agricole du bœuf. La hausse est de 30,7% pour la volaille et de 29,3% pour le poulet. Et celle des œufs de +91,8% entre janvier 2022 et avril 2023. Le prix de l'œuf semble être plus marqué par la grippe aviaire.

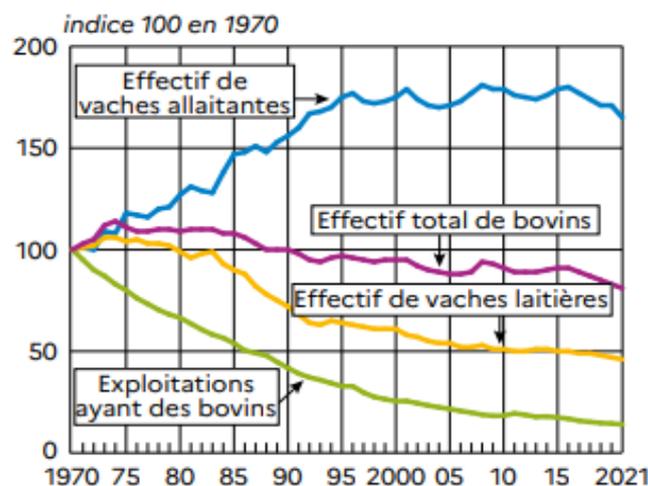
Il faut tout de même ne pas se contenter des explications de conjoncture de type « guerre en Ukraine » pour lire ces hausses de prix qui pour l'instant ne refluent pas.

- **Des facteurs parfois structurels à cette hausse : baisse du cheptel – moindre mise sur le marché**

On constate que cette hausse peut aussi avoir été favorisée par des éléments plus structurels. Si on prend l'exemple de la viande bovine, le cheptel bovin français est en baisse depuis 40 ans. La baisse s'est accélérée ces 5 dernières années (-10 %). Sur ces 5 dernières années, le phénomène est plus devenu européen. Le cheptel est passé de 79 millions de têtes à un peu moins de 75 millions (Eurostat). La baisse du cheptel européen est notamment due à la fin des quotas laitiers en 2015.

<https://www.web-agri.fr/vaches-allaitantes-pmtva/article/206342/deux-millions-de-bovins-en-moins-sur-cinq-ans>

Élevages et effectifs bovins en France



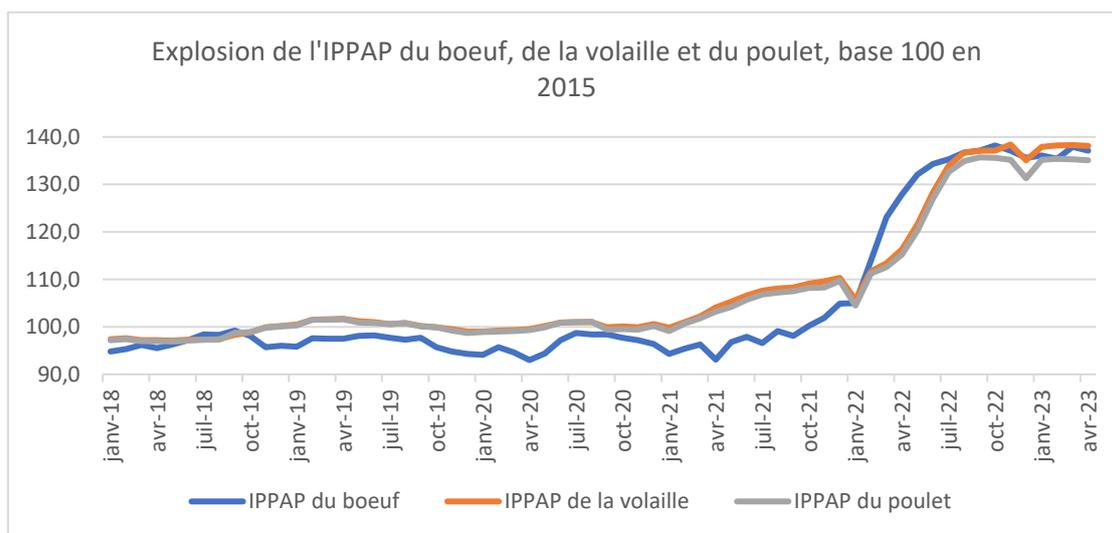
Source Agreste graph agri 2022

D'un point de vue du marché et du prix cela représente une diminution des capacités de production « sous la main » qui peut contribuer à tendre un marché. L'importation hors Union européenne est un appoint qui a toute sa place, mais qui peut lui-même être soumis à des tensions propres. C'est souvent la conjonction de ces facteurs qui provoque des hausses de prix sur les marchés agricoles.

Jusqu'en 2022 cette contraction du cheptel n'influe pas trop sur les prix car le marché était raisonnablement alimenté en vaches laitières (malgré une diminution du cheptel, les agriculteurs « décapitalisaient » (mettaient sur le marché)). Avec la montée des prix du lait, les éleveurs tendent à garder leurs vaches laitières, dont la production devient plus rentable, et à ne pas les mettre sur le marché en les envoyant à l'abattoir (à ne pas « décapitaliser »). Le phénomène est décrit de la manière suivante par la synthèse conjoncturelle de juin 2023 Agreste (ministère de l'Agriculture) en page 1 :

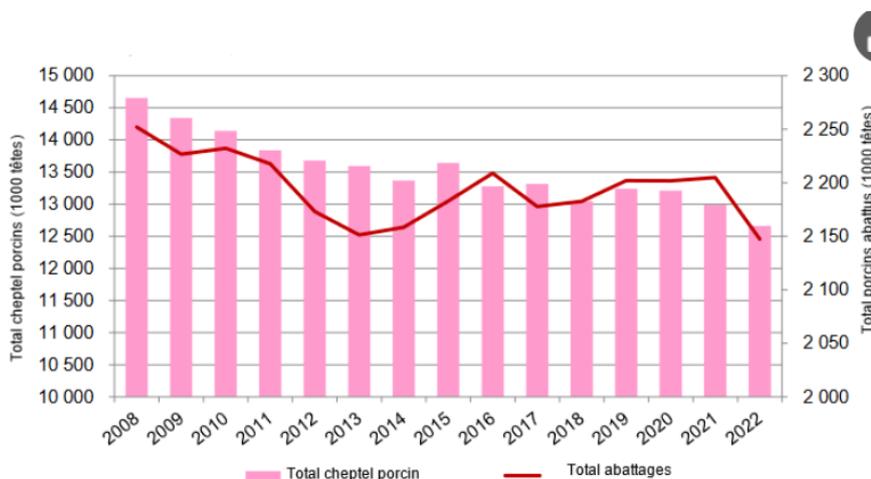
En 2022, la production française de bovins finis est en repli pour la quatrième année consécutive (- 4,3 %). Les abattages de bovins finis toutes catégories confondues diminuent au même rythme, conséquence d'une nouvelle baisse des effectifs du cheptel français. Alors que les exportations de viande bovine reculent, les importations augmentent nettement afin de soutenir la consommation. Le marché à l'exportation des bovins maigres recule lui aussi. L'offre malgré tout limitée de viande en France et dans l'UE tire les cours de l'ensemble des bovins à la hausse. Par ailleurs, les coûts de production continuent d'augmenter.

C'est le double effet « moins de cheptels et moins de décapitalisation » qui tend à faire croître les prix ce qui est problématique. En soi l'importation peut aider à la maîtrise du prix mais cela ne pas toujours vrai si les autres marchés sont tendus par ailleurs.



On constate un phénomène analogue (mais pour des raisons différentes) dans l'élevage porcin. Ce dernier connaît une diminution assez marquée en France et par ailleurs le volume d'abattage a singulièrement diminué en 2022. Cette évolution est analogue en Europe avec une forte baisse du cheptel (- 4,6 % en Europe en 2022 par exemple), une nette baisse des abattages en 2022 et une baisse des importations chinoises... Autant de facteurs qui « tendent » un marché.

Évolution du cheptel porc et des mises sur le marché (abattage) en France



Évolution du cheptel porcin français (enquête mai-juin) comparé à celle des abattages. Source: FranceAgriMer d'après SSP.

Source : https://www.3trois3.com/derniere_heure/2022-recul-du-cheptel-porcin-francais-basse-de-la-production_16202/#:~:text=L'effectif%20porcin%20total%2C%20par,soit%20%2D7%2C4%25

La difficulté d'une telle situation est qu'un « stock d'élevage » met plusieurs années à se construire (notamment pour l'élevage bovin). Nous sommes donc pour une durée assez longue tributaire des autres variables qui jouent sur le prix (la consommation et l'importation). Ces variables, notamment l'importation) permettent souvent de maîtriser les prix mais cela n'est pas le cas dans des contextes de tension plus généralisées. Il est forcément difficile de statuer sur une tendance six mois ou à un an.

- **L'impact plus précis sur les produits finis carnés : le cas du steak haché**

L'évolution significative du prix du bœuf, l'une des viandes les plus consommées en France, nous pousse à analyser plus en détail l'évolution des prix des différents morceaux de viande de bœuf, en particulier le steak haché. Ce morceau de viande est incontournable et très apprécié en France en raison de son prix abordable, bien que cette caractéristique ne soit peut-être plus d'actualité.

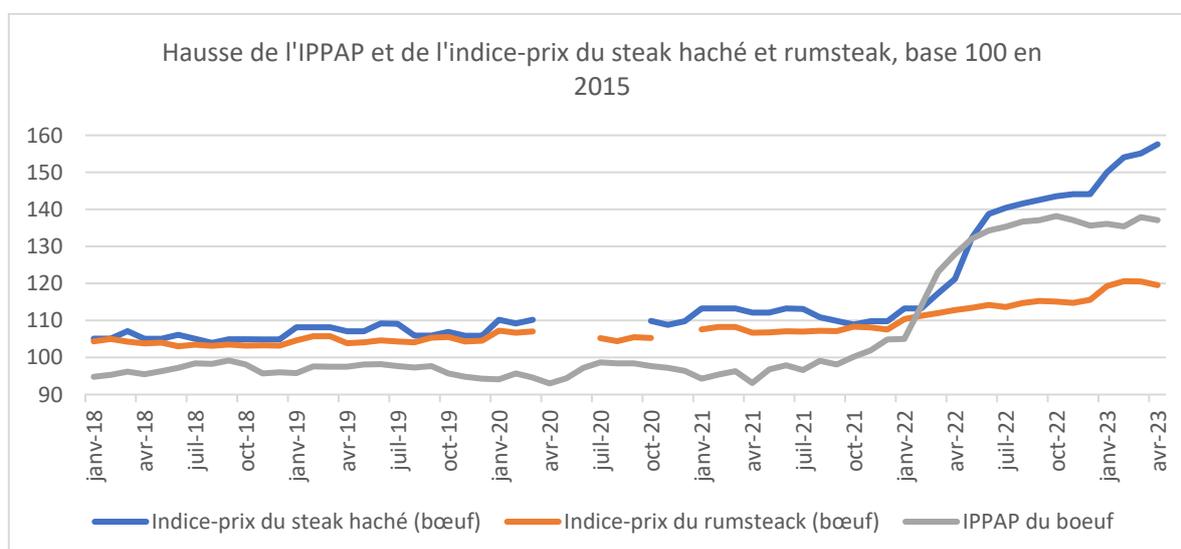
Depuis février 2022, le steak haché et le rumsteack ont connu une importante explosion des prix. C'est le steak haché qui a connu la plus forte augmentation, +30% entre avril 2022 et avril 2023. Le rumsteack a connu une augmentation plus modérée de 5,9% sur cette même période. Le steak haché est généralement considéré comme l'une des options les moins chères parmi les viandes bovines.

Là encore l'origine de cette divergence steak haché/rumsteack provient très probablement des équilibres quantitatifs. D'une part le steak haché valorisait la partie non noble de l'animal (« l'avant » de la carcasse). Le fort développement de la consommation de steak haché oblige de ne pas se contenter de la partie avant de l'animal et à valoriser des parties plus nobles de l'animal. Ce qui implique un prix plus élevé si le producteur veut atteindre l'équilibre économique sur l'ensemble de la vente de l'animal.

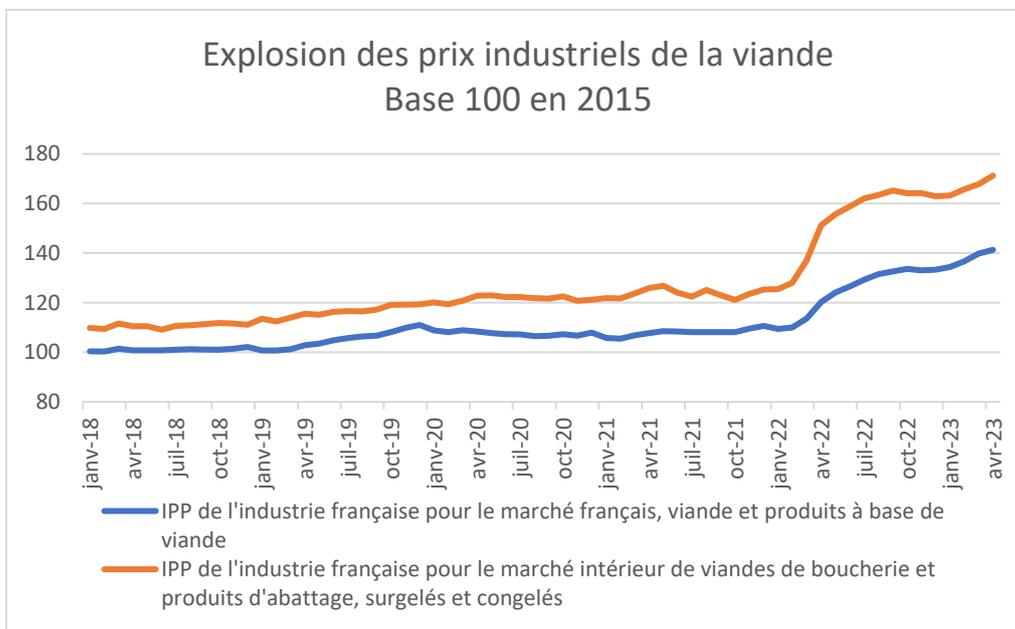
D'autre part, le steak haché dépend bien plus de la mise sur le marché de vaches laitières car ces dernières sont jugées (à tort ou à raison) moins qualitatives et se destinent plus au débouché de la viande hachée. Ces deux dernières années, les éleveurs laitiers ayant beaucoup « gardé » leurs vaches pour produire du lait à de hauts prix, il « manque » des volumes de vaches laitières pour le marché du steak haché qui du coup voit son prix augmenter plus vite que celui des pièces nobles de type rumsteack.

Ces constats de mai 2020 donnent un bon aperçu de « l'équation steak haché ».

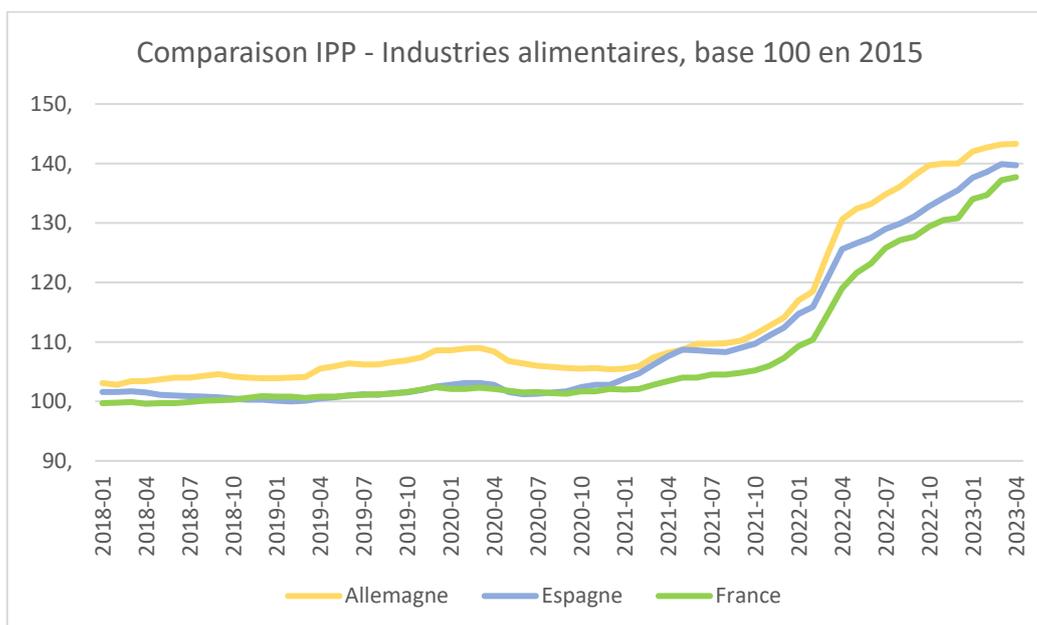
« Le ministère de la rue de Varenne indique que la « part du steak haché dans la valorisation d'une carcasse » atteint 70 %. « La réalité est très disparate selon les types d'animaux », nuance Philippe Chotteau, chef du service économie de l'Idel (Institut de l'élevage). Selon l'étude "Où va le bœuf" (qui porte sur l'année 2017), 72 % de la viande issue des femelles laitières est effectivement transformée, essentiellement en steak haché. Mais cette part est réduite à 36 % pour les femelles de races à viande, et même 24 % pour les jeunes bovins allaitants, avant tout destinés à l'export. » (Source : <https://www.agri71.fr/articles/11/05/2020/Plebiscite-mais-mal-valorise-21120/>)



L'indice des prix industriels (IPP) est un autre indicateur qui permet de jauger l'évolution des prix alimentaires. Il mesure l'évolution des prix des biens issus des activités industrielles. Par définition l'IPPAP influence les prix à la consommation si les producteurs vendent leurs matières premières à des prix plus élevés, cette augmentation se répercutera, du moins en partie, sur les prix à la consommation. Entre janvier 2022 et avril 2023, les prix industriels des produits à base de viande ont augmenté de 29,2%, tandis que les prix des viandes de boucherie, d'abattage, surgelées et congelées ont enregistré une hausse encore plus significative, + 36,5%.

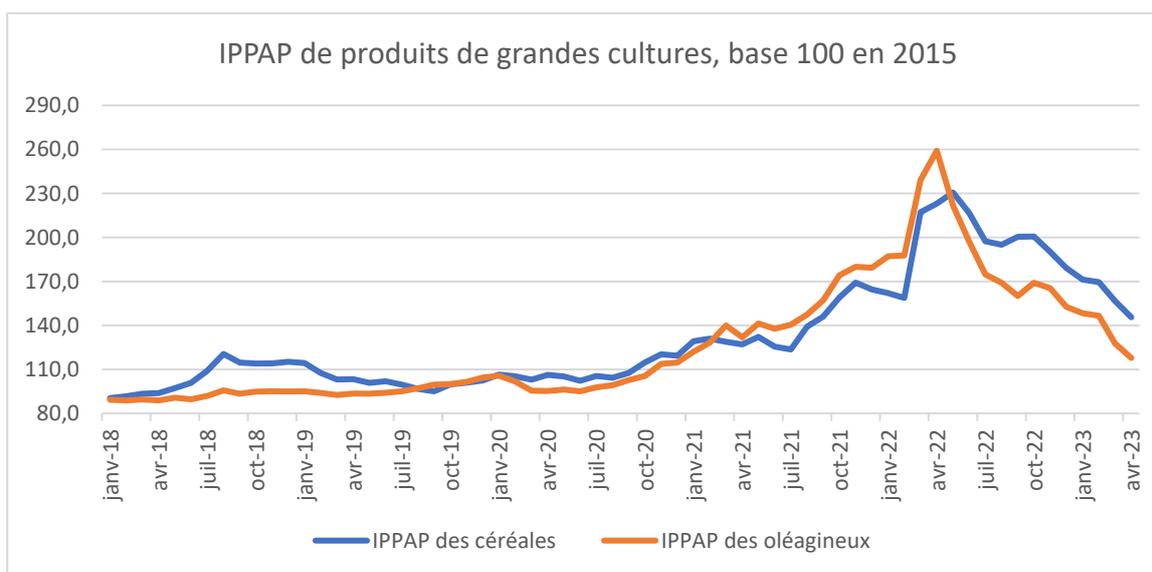


Malgré ces augmentations importantes, la situation française, en termes d'indice des prix industriels (IPP), se révèle plutôt concurrentielle par rapport à l'Allemagne et à l'Espagne. Sur l'ensemble de la période considérée, l'IPP français est inférieur à celui des Espagnols et des Allemands. La tendance est cependant très similaire : une hausse dès 2021 qui s'accroît début 2022. En avril 2023, l'IPP de la France atteint 137,7, tandis qu'il est de 139,9 pour l'Espagne et 143,3 pour l'Allemagne. L'évolution des indices de prix à la production en France a été plus significative par rapport à nos voisins entre 2022 et 2023. En effet, l'IPP français a enregistré une hausse de 26%, comparativement à une hausse de 22,5% pour l'Allemagne et de 21,8% pour l'Espagne, sur la période allant de janvier 2022 à avril 2023.

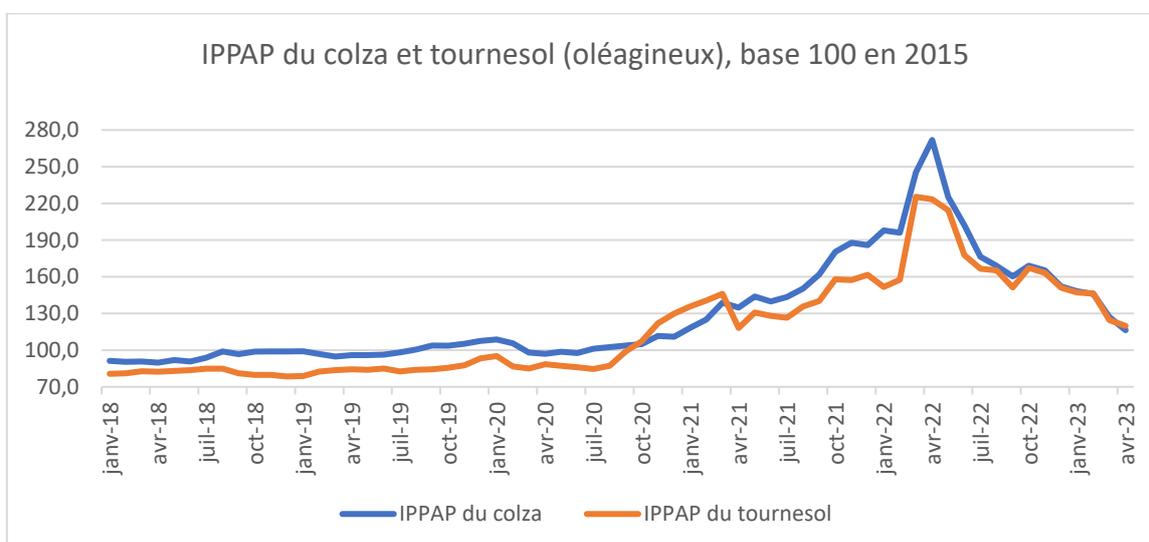


2. Vers une amélioration pour les produits à base de céréales et des grandes cultures

Jusqu'en avril 2022, la tendance à la hausse des indices des prix à la production agricole (IPPAP) des céréales et des grandes cultures était similaire à celle des produits animaliers. La guerre en Ukraine a fortement contribué à l'augmentation des prix agricoles des céréales et des grandes cultures, mais cette situation commence à s'inverser sans toutefois revenir aux niveaux pré-pandémiques. Entre avril 2018 et avril 2022, une augmentation significative des prix des céréales, +137,6%, et des oléagineux, +191,5%, ont été enregistrées. Cependant, au cours de la dernière année, une amélioration est perceptible pour ces produits, avec une diminution des prix entre avril 2022 et avril 2023 de 34,7% pour les céréales et de 54,5% pour les oléagineux. L'indice des prix en avril 2023 par rapport à avril 2018 est tout de même 55,1% plus élevés pour les céréales et 32,5% plus élevés pour les oléagineux. Ces niveaux de prix sont élevés.



L'évolution des cours agricoles du colza et du tournesol suit la même tendance que celle des céréales et des oléagineux : une explosion des prix entre avril 2018 et avril 2022, avec une augmentation de 202,8% pour le colza et de 171% pour le tournesol. À partir d'avril 2022, la situation s'inverse avec une baisse importante mais insuffisante de 57,2% pour le colza et de 46,4% pour le tournesol. Les prix ne sont pas revenus aux niveaux d'avant la pandémie. En avril 2023, les prix agricoles du colza sont supérieurs de 29,5% par rapport à avril 2018, tandis que les prix agricoles du tournesol en avril 2023 sont supérieurs de 45,4% par rapport à avril 2018.



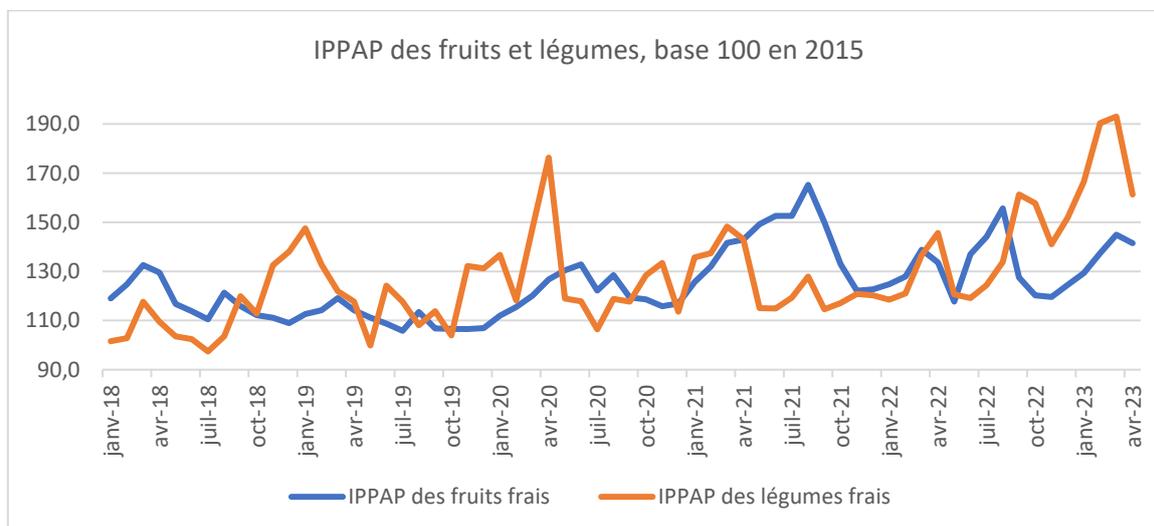
La France est le principal producteur européen de céréales. En 2021, elle représente 27 % de la production européenne de blé tendre et 22 % de celle d'orge. Contrairement à l'IPPAP des produits animaliers, l'IPPAP des céréales et des grandes cultures a commencé à croître dès octobre 2020, atteignant son pic en avril 2022. Cette augmentation de l'IPPAP est en partie due à la sécheresse intense de 2021. La production mondiale de soja, la principale graine oléagineuse au monde, a diminué de 19 millions de tonnes en un an. Ces catégories de produits dépendent de plusieurs facteurs tels que les conditions météorologiques, les périodes de sécheresse et les incendies. Comme pour la plupart des produits agricoles, l'explosion de l'IPPAP des céréales et des oléagineux est également liée à la guerre en Ukraine. La Russie et l'Ukraine représentent près de 76 % des échanges mondiaux de tournesol, et l'Ukraine à elle seule compte pour 43 % des exportations mondiales, selon l'Agreste. À partir de mi-2022, la baisse de l'IPPAP s'explique notamment par le retour de la production russe et ukrainienne, ainsi que par des conditions météorologiques plus favorables et des prévisions de récolte mondiale revues à la hausse. La dépendance aux productions étrangères pour combler les besoins en céréales et en oléagineux rend ces marchés encore plus sensibles aux fluctuations des prix.

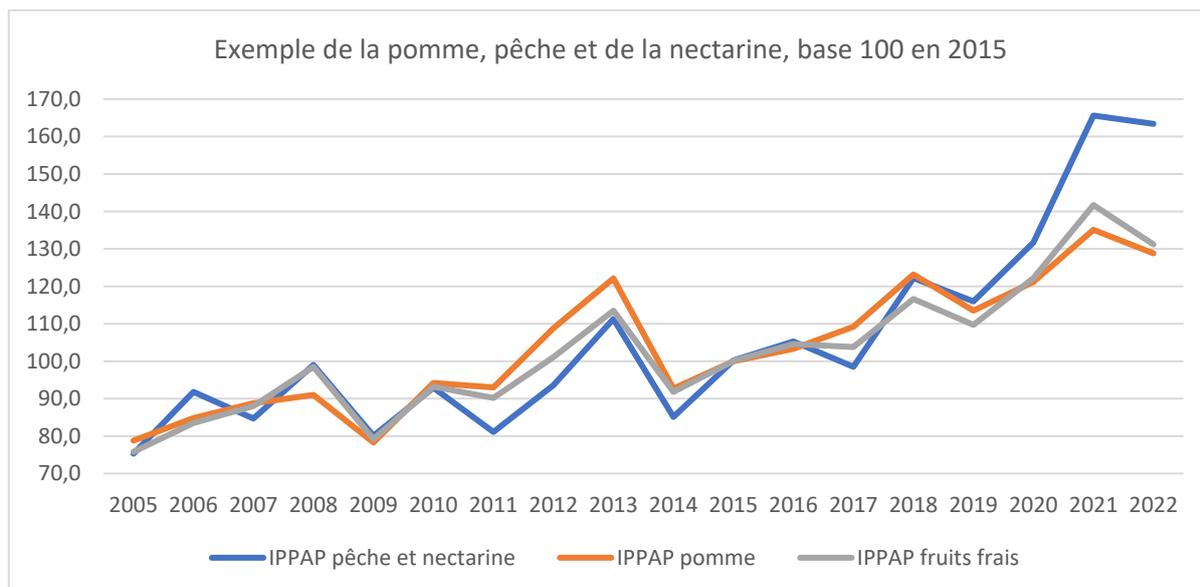
Les céréales et les oléagineux sont des ingrédients de base utilisés dans de nombreux produits alimentaires transformés, ainsi que comme alimentation pour le bétail. Une augmentation des prix agricoles de ces matières premières a des répercussions sur les prix des produits finis. Mais son champ d'impact sur la grande consommation reste assez limité (pâtes, huiles, aliments pour animaux sont très concernés, l'impact est plus diffus sur d'autres produits).

3. Des aliments dont les prix ont toujours été volatils mais sont en ce moment à la hausse

Les fruits et légumes, tout comme les céréales et les grandes cultures, sont également sensibles aux variations climatiques telles que le gel, la sécheresse, les inondations et les incendies. Depuis 2018, les indices des prix à la production agricole (IPPAP) des fruits et légumes ont connu des fluctuations, atteignant des niveaux records pendant la période du Covid-19 pour les fruits frais avec une augmentation de 28,6% entre août 2020 et août 2021, et en raison de l'invasion russe pour les légumes frais avec une hausse de 41,3% entre mars 2022 et mars 2023. Les fruits et légumes sont des produits volatils car ils sont soumis à la loi de l'offre et de la demande, mais également en raison de leur dépendance aux aléas climatiques. Leur cycle de production court et leur vulnérabilité aux maladies ajoutent également des contraintes à la production, ce qui explique la volatilité des IPPAP pour ces produits.

Les prix agricoles des fruits et des légumes sont considérablement supérieurs à la moyenne de leurs IPPAP entre 2018 et 2022. En avril 2023, l'IPPAP des fruits s'élevait à 141,5 comparé à une moyenne de 124,4 entre 2018 et 2022, soit une hausse de prix de 13,7%. Pour les légumes, l'IPPAP en avril 2023 est de 161,3, contre une moyenne de 124,5 entre 2018 et 2022, soit une hausse de 29,6%.





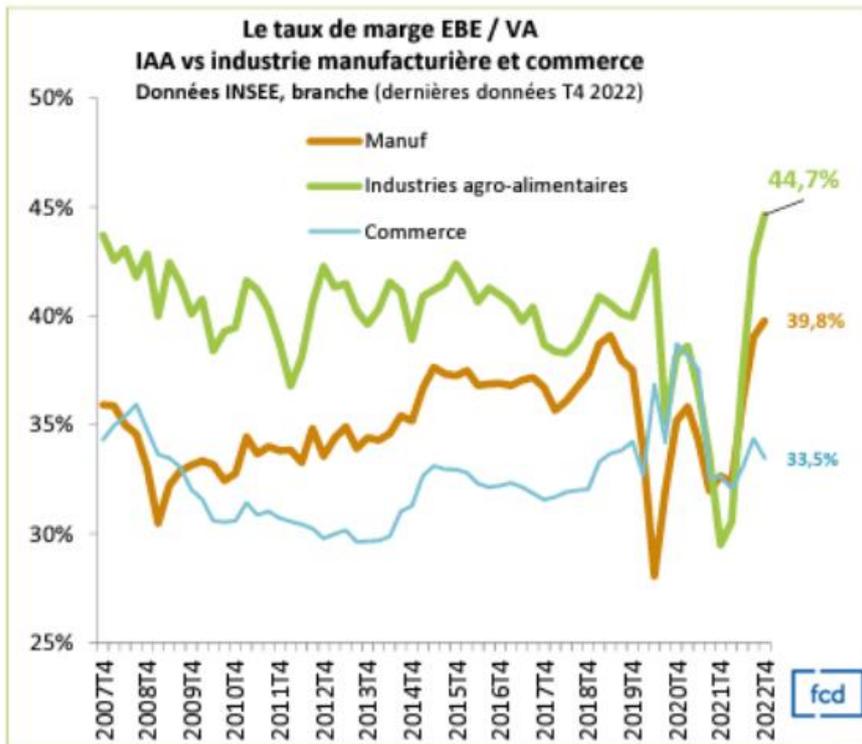
La pomme, la pêche et la nectarine sont les principaux fruits produits en France métropolitaine. Ils représentent 73% de la production métropolitaine des verges de fruits. À titre d'exemple, les IPPAP de ces fruits suivent quasiment parfaitement les prix agricoles agrégés aux niveaux des fruits. Les incidents météorologiques sont souvent responsables des aléas des prix producteurs.

L'analyse des IPPAP pour l'ensemble de ces produits alimentaires est sans équivoque : une augmentation significative s'est produite depuis 2022. Alors que certains produits ont connu une baisse des prix agricoles, pour d'autres, la hausse semble loin d'être terminée. Dans tous les cas, les niveaux de ces prix agricoles demeurent nettement supérieurs à ceux enregistrés avant la pandémie. L'IPPAP a une influence sur les coûts de production et, par conséquent, indirectement sur les prix à la consommation (IPC). D'autres facteurs tels que les coûts de distribution, les taxes, les marges des distributeurs, les fluctuations de la demande et de l'offre, ainsi que des facteurs externes comme les conditions climatiques, peuvent également avoir un impact sur les prix à la consommation. Dans l'ensemble, une hausse de l'IPPAP ne présage jamais rien de positif.

4. L'augmentation de la marge industrielle est à ce stade un fait très relatif

Il a été beaucoup évoqué les fortes augmentations de la marge des industriels alimentaires en début d'année. Mais, comme le montre le graphique ci-dessous, il s'agit d'une hausse en trompe-l'œil car cette marge s'était effondrée mi 2022 quand les industriels ont absorbé de grandes hausses de prix agricoles et énergie sans vraiment répercuter.

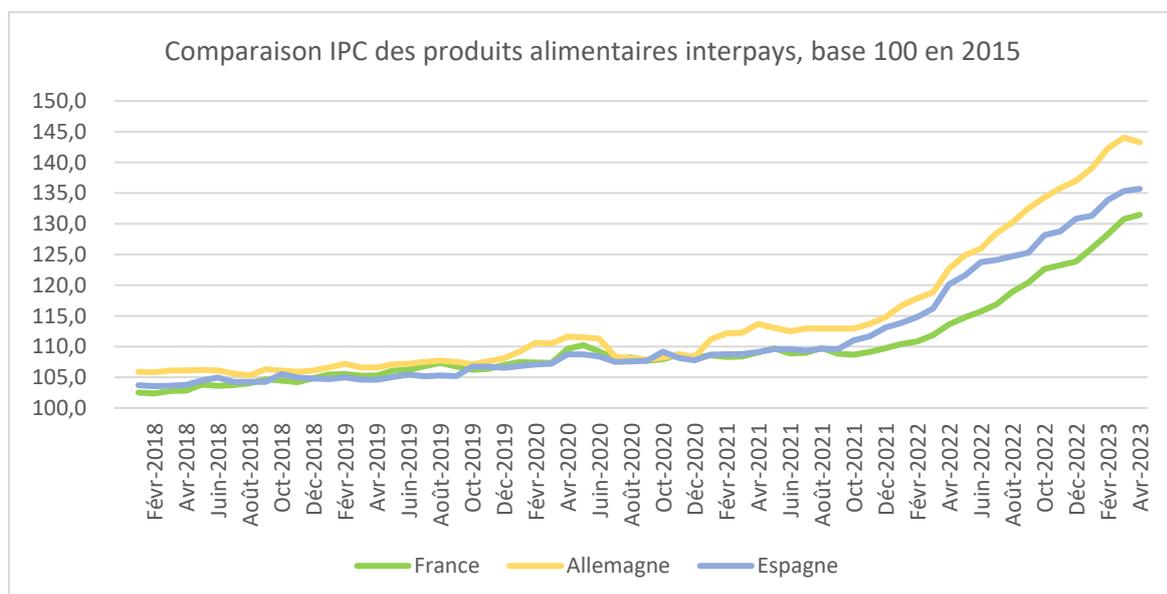
La remontée de la marge brute industrielle relève plutôt à ce stade d'une « normalisation ». Elle se situe tout de même un peu plus haut que la tendance de fond. À ce titre, on peut globalement attendre un petit effort des industriels. Cet effort pourra être, au moins, prononcé sur certaines marques spécifiques. Enfin, comme l'a indiqué le président de l'Autorité de la concurrence, cela reste un point qui doit faire l'objet d'une surveillance (c'est-à-dire, il ne serait pas acceptable que la marge brute monte encore).



Source fédération du commerce et de la distribution

Augmentation plus lente des prix à la consommation par rapport au prix de production

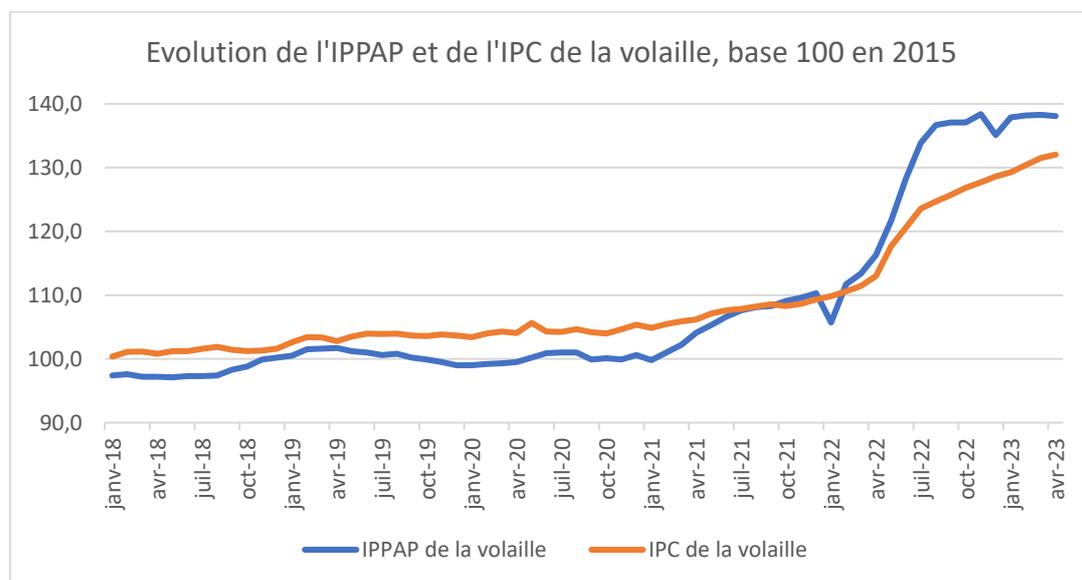
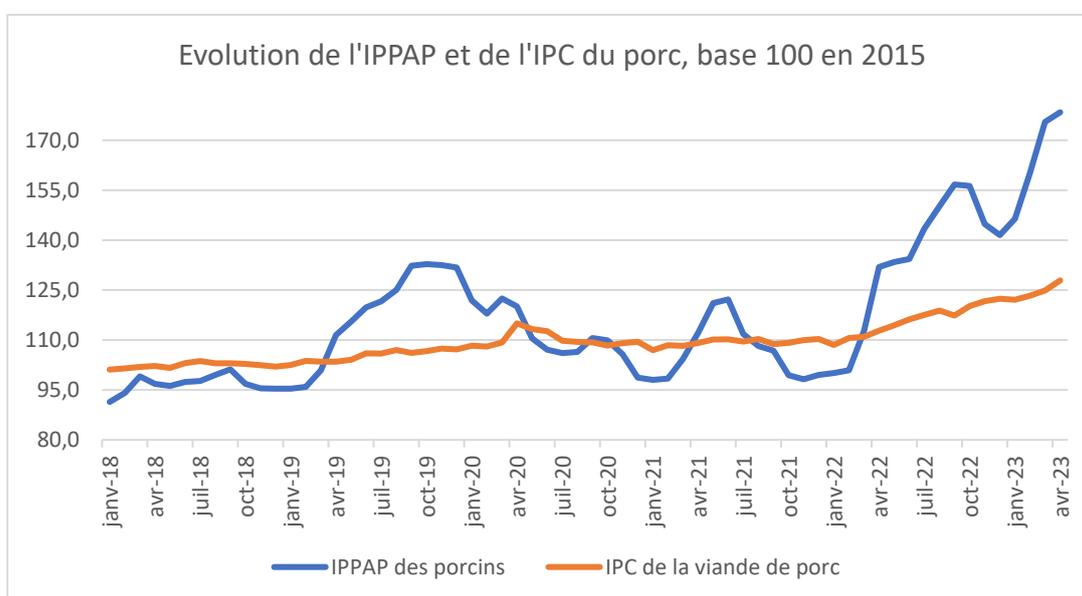
Pour toutes les catégories de produits étudiées, les prix agricoles ont soit augmenté, ont été volatils depuis au moins un an et demi. L'indice prix à la consommation (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation, d'après l'INSEE. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante.

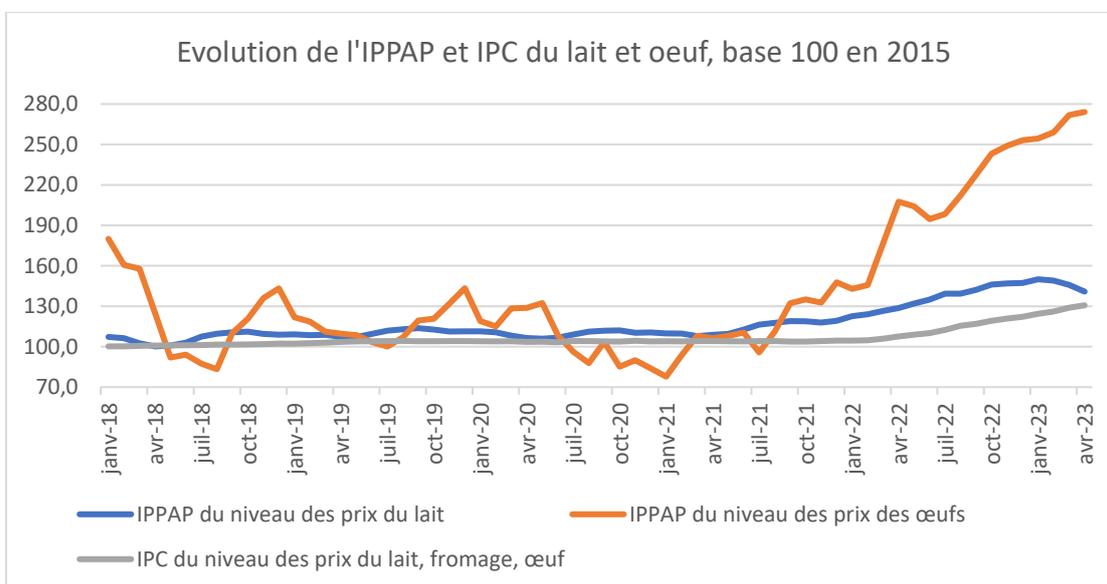
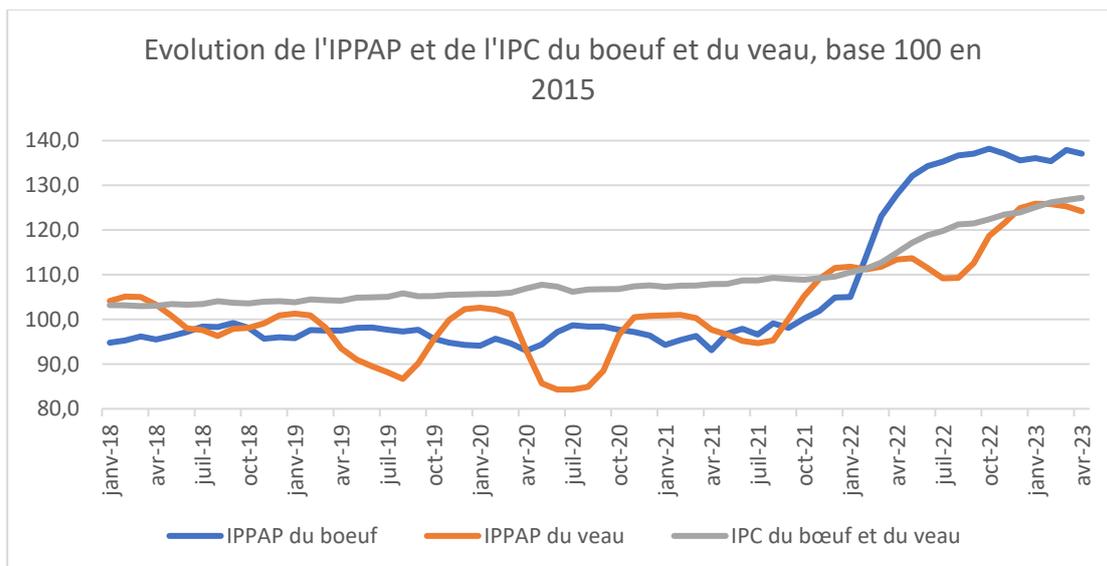


Le graphique précédent présente la situation globale de l'indice des prix à la consommation (IPC) en France, en Allemagne et en Espagne. Les résultats sont similaires à ceux observés dans la comparaison européenne des indices des prix à la production industrielle (IPP). En moyenne, la France affiche des prix à la consommation plus bas par rapport à ces deux pays. En avril 2023, l'IPC en France s'établit à 131,5 sur une base de 100 en 2015, ce qui est inférieur à celui de l'Allemagne (143,3) et de l'Espagne (135,7). Cependant, en termes d'augmentation, la France a enregistré une hausse de 19% entre janvier 2022 et avril 2023, un taux identique à celui de l'Espagne, mais inférieur à celui de l'Allemagne qui est de + 22,8%. Malgré cette situation un peu meilleure par rapport à nos voisins, les niveaux de prix en France demeurent élevés et continuent de connaître une tendance à la hausse.

1. Produits animaliers, céréales : des prix à la consommation encore sous contrôle

Jusqu'en février 2022, les IPC de la viande de bœuf, veau, volaille et porc étaient généralement supérieurs à leurs indices des prix à la production agricole. Toutefois, cette tendance a commencé à s'inverser à partir de février 2022, lorsque les prix agricoles se sont envolés en raison de la pénurie de certaines matières premières. La hausse des coûts de production (IPPAP des céréales, énergie ou encore coût de transport) engendre une hausse d'exploitation pour les agriculteurs.





La tendance est similaire pour l'ensemble des produits animaliers. Entre fin 2021 et début 2022, les prix agricoles ont augmenté plus rapidement que les prix payés par les consommateurs. Malgré une hausse plus modérée, les indices des prix à la consommation (IPC) de ces produits ont tout de même enregistré des hausses significatives sur une période d'un an, de février 2022 à avril 2023. Les prix à la consommation de la volaille ont augmenté de 19,4%, tandis que la hausse s'élève à 14,2% pour le bœuf et le veau, et à 15,6% pour le porc.

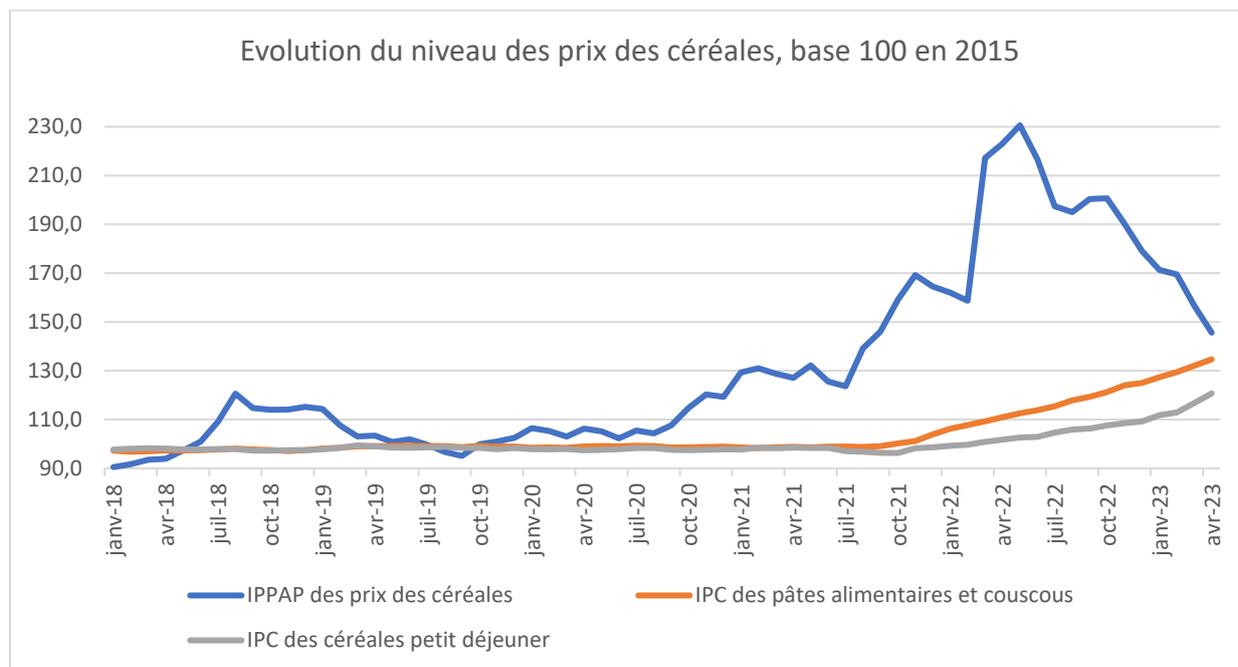
Il est important de noter qu'il peut y avoir un décalage entre l'envolée des prix agricoles mesurés par les IPPAP et son impact sur les prix à la consommation. Ce délai peut être dû à plusieurs facteurs tels que les contrats à long terme, les accords entre les parties prenantes du marché, les mécanismes de fixation des prix (plafonds, minimums) et la nature des marchés locaux et bilatéraux. La relation entre les IPPAP et les prix à la consommation n'est pas nécessairement linéaire, car il existe des éléments qui peuvent rigidifier les prix à différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Ces facteurs peuvent entraîner des différences entre les variations des prix agricoles et les prix perçus par les consommateurs finaux.

Il faut notamment souligner que les négociations commerciales avec les grandes surfaces ont lieu une et parfois deux fois par an pour offrir, ce qui est compréhensible, une certaine stabilité aux acteurs agricoles et industriels. Cela introduit nécessairement une petite inertie des prix. Elle a pu jouer en la faveur des ménages en 2022 après la forte augmentation des prix suite à la guerre en Ukraine. Présentement l'inertie

risque de jouer en défaveur de notre pouvoir d'achat. Organiser une vaste revoyure des négociations commerciales en septembre (en tablant d'ici là sur une baisse des prix agricoles) nous semble indispensable. Sur ce point, il faudrait prévoir une plus grande clarté et transparence. Les pouvoirs publics parlent beaucoup de renégociation commerciale, mais on manque de données et d'informations précises sur leur nombre (nombre de références concernées par exemple).

De plus, l'IPPAP mesure les prix à un stade antérieur à la vente au consommateur, tandis que l'IPC reflète les prix tels qu'ils sont perçus par les consommateurs finaux. Ainsi, la corrélation entre ces deux indices peut être influencée par des délais dans la transmission des variations des prix à travers la chaîne d'approvisionnement. Néanmoins, il existe bien une relation entre ces deux indicateurs. Malgré ces nuances, il existe bien une relation entre les IPPAP et les prix à la consommation, mais elle est influencée par divers facteurs économiques, contractuels et structurels propres à chaque marché.

Comme explicité plus haut, les IPPAP des céréales ont subi une large explosion depuis fin 2020. En dépit de cette hausse dépassant parfois les 100%, les prix à la consommation des céréales du petit-déjeuner, des pâtes et de la semoule de couscous ont subi une augmentation bien plus modérée avec une hausse entre octobre 2020 et avril 2023 de 23,9% pour les céréales du petit-déjeuner et de 36,6% pour les pâtes et de la semoule de couscous. Après le pic de mi-2022, les prix agricoles des céréales commencent à décroître. De l'autre côté, les IPC des pâtes et des céréales semblent tout juste commencer leurs ascensions. Les prix de ces produits de nécessité seront à surveiller dans les prochains mois.

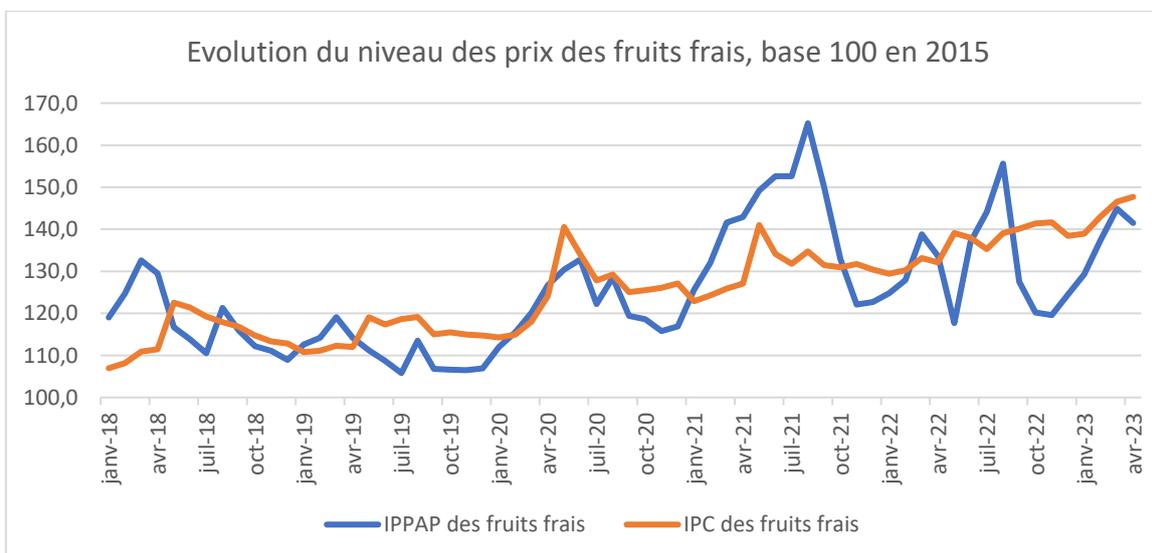
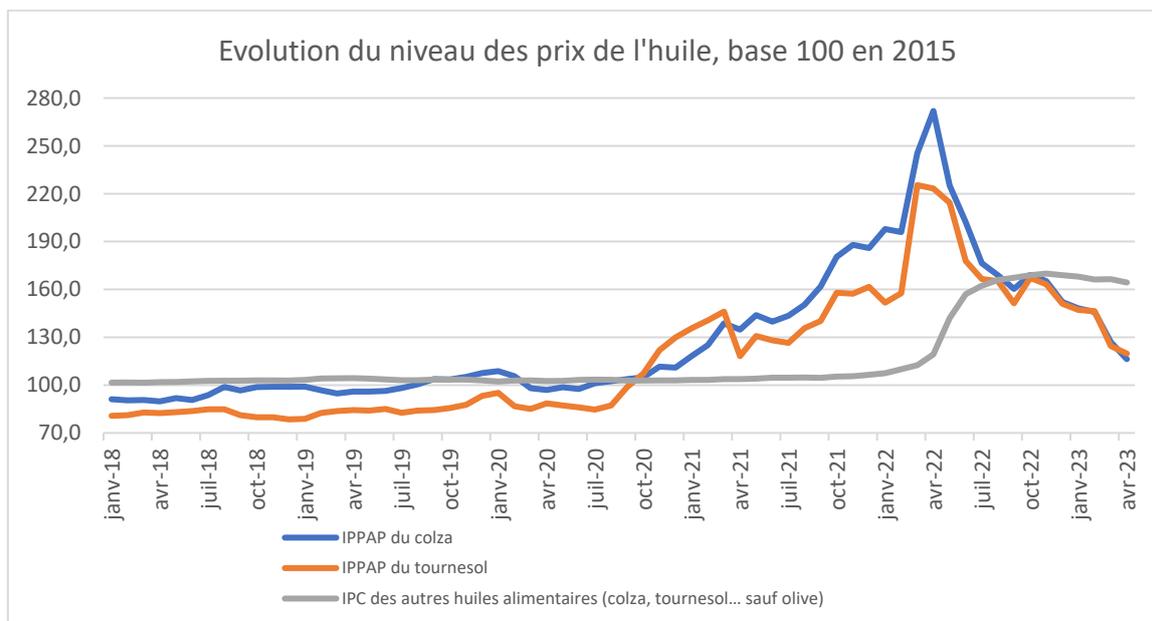


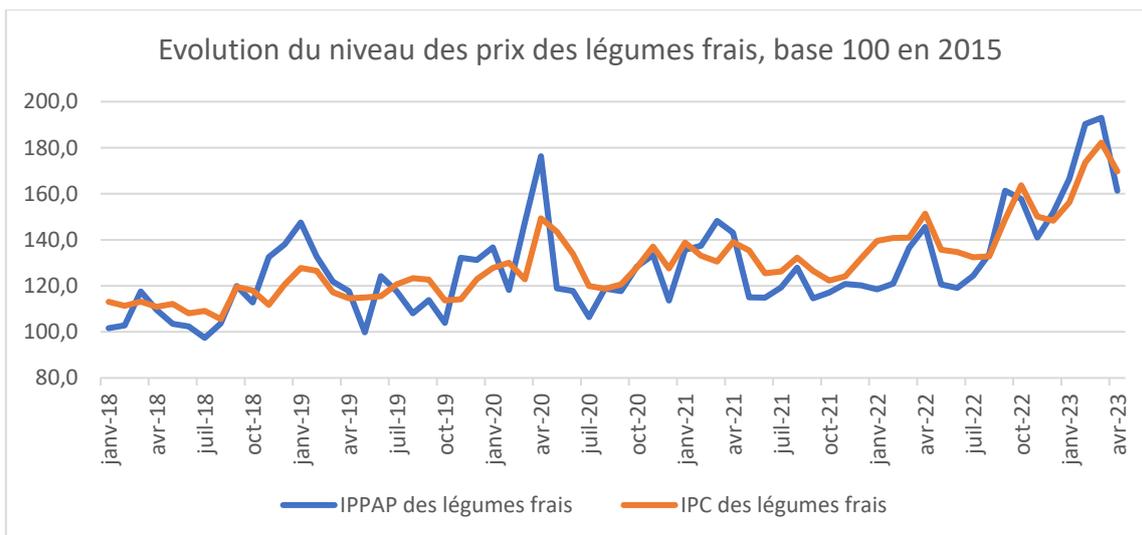
En comparant les IPPAP et les IPC de ces catégories de produits, il apparaît, dans un premier temps, que les prix à la consommation croient moins vite que ceux des IPPAP. Toutefois, dans la réalité, les prix à la consommation ont tout de même augmenté d'environ 15 à 20% par rapport à l'année précédente. Ces hausses sont significatives et pèsent forcément sur le pouvoir d'achat des Français.

2. Huiles, fruits et légumes : des prix à la consommation bien plus volatils

Les prix à la consommation des huiles alimentaires suivent une tout autre tendance. Les IPC de ces produits ont explosé à partir d'avril 2022, en dépassant les prix agricoles du colza et du tournesol. Malgré une hausse de 101,7% de l'IPPAP du colza entre avril 2021-2022, les IPC des huiles ont augmenté de 15% sur cette période. Au contraire, les IPPAP du colza et du tournesol ont respectivement diminué de

57% et 46% dans l'année qui a suivi. Parallèlement, les prix à la consommation ont augmenté de 38% sur cette même période. La hausse des matières premières, celle du coût de transport, les aléas météorologiques ainsi que l'instabilité géopolitique en Europe expliquent en grande partie cette flambée des prix à la consommation. Cette envolée des prix n'est pas sans conséquence : les huiles alimentaires sont utilisées par diverses industries dans la réalisation d'autres denrées alimentaires (i.e. chips, biscuits, préparations diverses ou encore la restauration rapide). Une hausse des IPC des huiles implique bien souvent une hausse des prix de ces produits finis.

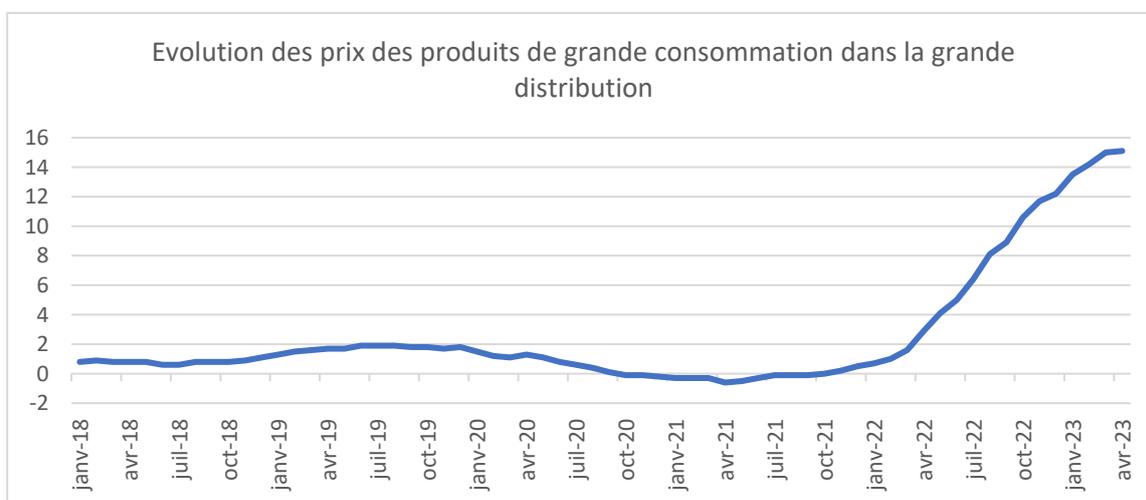




À l’instar des IPPAP, les IPC des fruits et des légumes frais sont très volatiles. Il semble apparaître une causalité entre les prix agricoles et ceux à la consommation pour ces deux produits. Les fruits et légumes ont la particularité de ne pas pouvoir se stocker pendant de longues périodes. Même constat que pour leurs IPPAP, les indices de prix à la consommation des fruits et légumes sont supérieurs à la moyenne de leurs IPC entre 2018 et 2022. En avril 2023, l’IPC des fruits était de 147,7 contre en moyenne 124,5 entre 2018 et 2022, soit une hausse de prix de 18,6% par rapport à 2018-2022. Pour les légumes, l’IPC en avril 2023 était de 169,7 contre en moyenne 127,2 entre 2018 et 2022, soit une hausse de 33,4%.

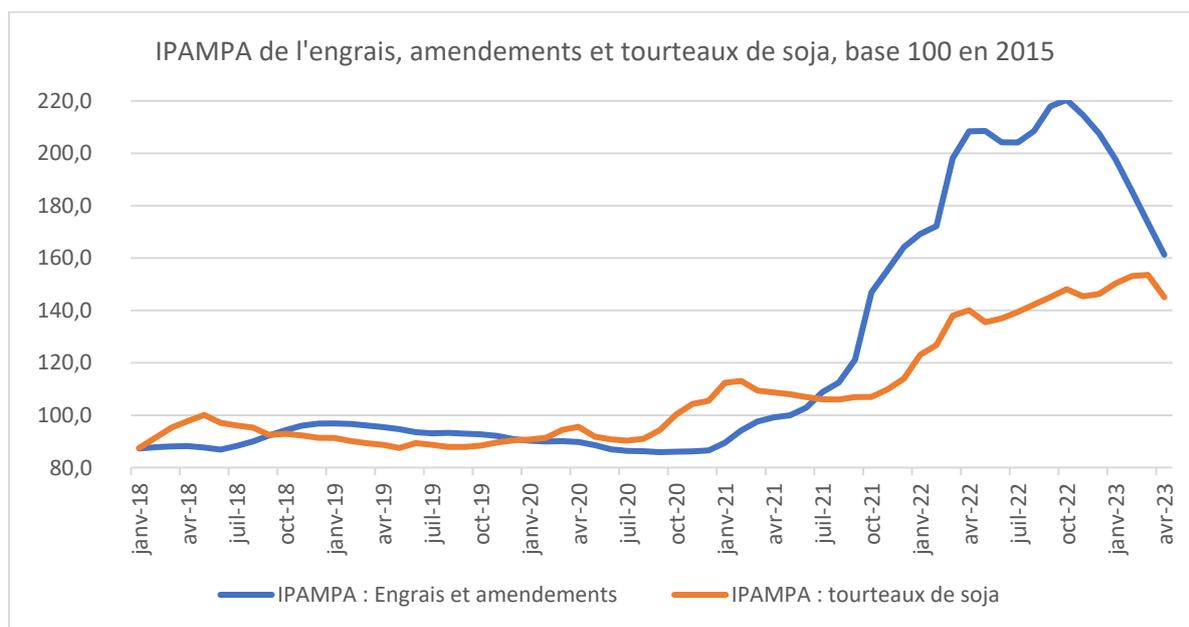
Hausse des prix alimentaires : une inflation généralisée

Selon l’INSEE, les prix alimentaires ont connu une augmentation de 15% en avril 2023 par rapport à l’année précédente. Ces hausses de prix sur des produits de première nécessité ont un impact significatif sur le pouvoir d’achat des Français. De plus, la consommation alimentaire des ménages français a diminué de 10% entre avril 2022 et avril 2023, et même de 13% entre avril 2021 et avril 2023. Bien que plusieurs facteurs puissent expliquer cette diminution, la hausse des prix alimentaires est une variable importante à prendre en compte. Parallèlement, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution ont également augmenté de 15,1% entre avril 2022 et avril 2023, selon les données de l’INSEE. Cette augmentation des prix dans la grande distribution s’est accélérée à partir de mi-2022. Pour le moment, la tendance ne semble pas s’inverser, malgré un léger ralentissement de la croissance des prix.

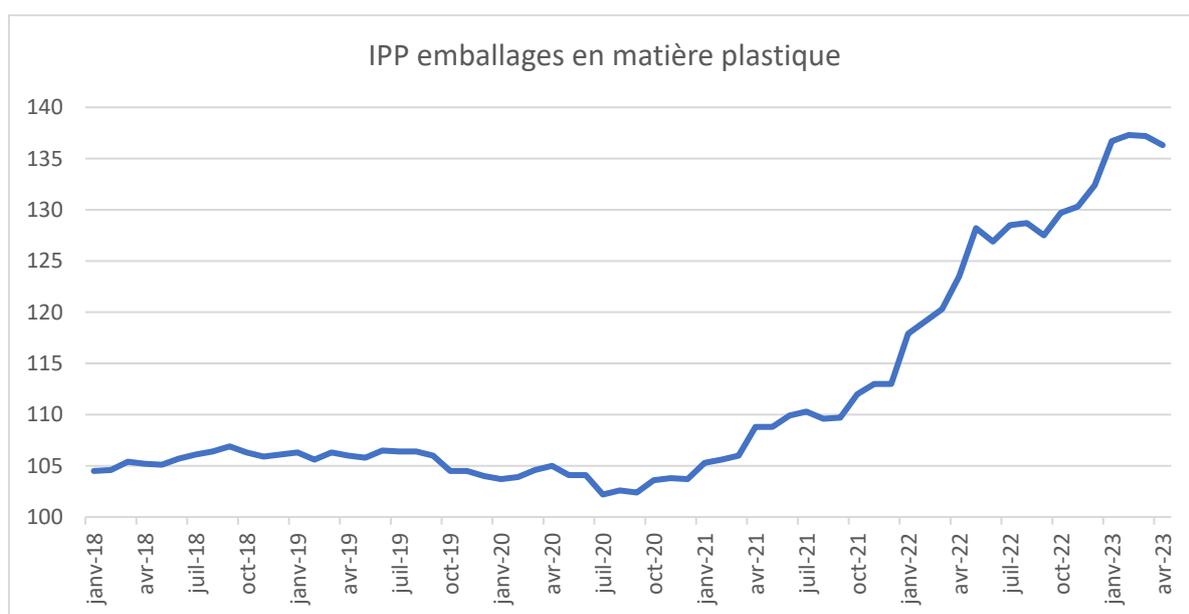


Comme expliqué plus haut, la hausse des prix à la consommation dépend de plusieurs variables : des prix agricoles, du coût de l'énergie et du transport, de l'arbitrage entre l'offre et la demande et également du coût des autres matières premières (engrais, emballages).

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) mesure les variations des prix d'achat supportées par les exploitations agricoles pour leurs intrants de production et leurs dépenses d'investissement. Les intrants tels que les engrais et les amendements jouent un rôle essentiel dans la production agricole. Selon le graphique présenté, les prix des engrais et des amendements ont connu une forte hausse à partir d'avril 2021. Entre avril 2020 et avril 2023, les prix des engrais et amendements ont augmenté de 80%, tandis que les tourteaux de soja ont enregistré une hausse de 52%. Ces augmentations des cours des matières premières entraînent inévitablement des répercussions sur les prix des produits finis.



Le prix des emballages plastiques suit la même tendance que celui des intrants de production. Les prix de ces matières premières ont subi une croissance de 30% entre avril 2020 et avril 2023.



Conclusions et recommandations

1. La baisse des prix alimentaires en magasin dépendra avant tout de l'évolution des cours agricoles

Il a pu s'installer l'idée que la retombée des prix de l'alimentation viendrait avant tout d'une répercussion de la baisse des prix agricoles par les industriels et des grandes surfaces. Encore faut-il que cette baisse des prix agricoles ait lieu, ce qui, au vu des derniers indices disponibles, n'est pas encore le cas si on excepte les céréales et les grandes cultures.

La situation reste donc assez incertaine et appelle à la prudence alors que des annonces assez fermes de baisses des prix cet été ont parfois été faites par des responsables publics.

Ensuite, si la situation des prix de gros agricoles venait à perdurer, il paraîtra important de se préparer à une « possible nouvelle ère des prix agricoles » et d'envisager dans quelle mesure l'action publique peut jouer sur les facteurs structurels de ce phénomène (i.e. au-delà donc du facteur de la guerre en Ukraine). Notre première analyse, partagée avec des experts du ministère de l'Agriculture, peut en effet nourrir quelques inquiétudes.

2. Faciliter la transmission des prix à la baisse

Il paraît légitime que des révisions assez rapides des prix à la consommation aient lieu si leurs cours baissent ce qui implique de faciliter une large revoyure tarifaire entre acteurs de la filière en septembre (en espérant une baisse des cours agricoles d'ici là). Il existe quelques marges manœuvre au niveau industriel, globalement assez relatives, mais qui peuvent être plus effectives au moins sur certains produits. De la même façon en cas de maintien des cours très haut et d'une situation difficile sur le pouvoir d'achat, il pourra être envisagé que les distributeurs puissent s'abstraire durant cette période des obligations d'Egalim (obligeant à exercer une certaine marge brute positive sur les produits agricoles achetés). Le monde agricole pourra facilement considérer que ces dispositions ont été créées en période de prix et de revenus bas, situation qui est très largement différente actuellement et, où l'inquiétude en ce moment concerne les ménages. Ces adresses envers les professionnels vont aussi dans leur intérêt s'ils veulent éviter que certains ménages se détournent, peut-être de façon irréversible, de certains produits alimentaires (notamment les produits frais).

3. Soutenir les ménages à faible pouvoir d'achat

La présente inflation heurte avant tout les personnes avec de faibles revenus et cela est d'autant plus vrai pour l'alimentation qui est une consommation vitale et dont on ne peut reporter les achats. Il convient alors de soutenir ces ménages sans se contenter d'appels aux grandes surfaces qui peuvent rester assez incantatoires tant que les prix agricoles restent hauts. En lien avec l'urgence sociale, ces dernières doivent tout de même accélérer autant que possible la baisse sur certains prix alimentaires et bien plus encore sur le non alimentaire dont les hausses étaient probablement moins justifiées. Il faut enfin rappeler que soutenir les ménages avec de faibles revenus en ces temps difficiles, nécessite aussi et surtout que la politique d'aide sociale et de logement social soit au rendez-vous.